



Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 064-216400655-20240408-2024_35-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 8 avril 2024 à 19h00 /
2024ko apirilaren 8ko biltzarra, arratseko 19:00ak

S²LOW

Date de la convocation / Deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
2 avril 2024 / 2024ko apirilaren 2a	27	21

Etaient présents / hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Philippe CELAYA, Marie Pierre CLAVENAD, Antoine COGNAUD, Francis DOMANGÉ, Xalbat GARAT, Philippe GIRALDI, Marc GRACY, Didier ISASA, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Pierre LAVIGNE, Murielle LEIZAGOYEN GALARDI, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Sylvie MULLON, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémy SAVATIER, Ann SIMON, Gorka TABERNA

Ont donné pouvoir / ahalmena utzi dutenak :

Murielle ARREGUI (k) à Jean Louis FOURNIER (i)
Thomas OYARZUN (ek) à Anita LACARRA (ri)
Laetitia LAC (ek) à Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER (i)

Absents/ Hor ez izenak : Nicolas DANIEL, Sébastien GALARD, Max-Henri BLOT CHAMPENOIS

Secrétaire de séance / idazkaria : Ann SIMON

2024-35 Actualisation des tarifs de la régie de la piscine municipale / Herriko igerilekuko kudeantzako prezioen eguneraketa

Les tarifs de la régie municipale destinée à encaisser les recettes de la commune pour l'utilisation de la piscine n'ont connu aucune évolution depuis plusieurs années et nécessitent d'être réactualisés.

En effet, le cout de fonctionnement sera plus élevé en raison de l'ampliation des horaires d'ouverture et de la mise en place du chauffage de l'eau du bassin.

Il est proposé les nouveaux tarifs suivants qui s'appliqueraient à compter du 1er juin 2024 :

Régie Municipale de la Piscine	Tarif actuel	Proposition
Entrée enfant :	1,70 €	2,00 €
Entrée Adulte :	2,80 €	3,00 €
Abonnement Enfant :	14,00 €	15,00 €
Abonnement Adulte :	24,00 €	26,00 €
Cours de natation (10 leçons)	100,00 €	100,00 €
Cours aquagym 1h	12,00 €	12,00 €
Location lignes d'eau (écoles et associations hors juillet et août)	/	15 €/ligne/heure

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'adopter les nouveaux tarifs proposés pour la régie de la piscine municipale à compter du 1er juin 2024.

CHARGE le Maire de l'application des nouveaux tarifs adoptés.

Et ont signé au registre les membres présents / Eta erregistroan hor zirenek izenpetu dute.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egin eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.
Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.

Le Maire / Auzapez Jauna,
Jean Louis FOURNIER

